

**COMITE SYNDICAL DU SMEAT
du 7 février 2014
A Toulouse - 11 boulevard des Récollets**

4.2

INDEMNITE DE CONSEIL DU RECEVEUR INTERIMAIRE

L'an deux mille quatorze, le sept février à quinze heures, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Pierre COHEN, Président, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande agglomération toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse.

Délégués présents

TOULOUSE METROPOLE	
BOUDOU Dany BRIANCON François CARASSOU Stéphane CARREIRAS Joël CASSIGNOL Jean-Louis COHEN Pierre COQUART Dominique De FALETANS Gilles DUHAMEL Thierry FRANCHINI Paul GERMAIN Louis GRIMAUD Robert	GRIMBERT Georges HARDY Isabelle LANGÉ Régine LOZANO Guy MATEOS Henri MERONO Claude MONTAGNER Guy MORIN Etienne RUIZ Sonia SUSIGAN Alain THIBAUT Guy
SICOVAL	
FAIVRE Claudia REME Jean-Michel GIL Danielle	LAVIGNE Christian RIEUNAU Guy
MURETAIN	
CASSETTA Jean-Baptiste DUFOUR Claude	SUTRA Jean-François
SAVE AU TOUCH	
AXE -SUD	
COMMENGE Jean-Claude	AUBERT Alain
COTEAUX-BELLEVUE	
FEDOU Maxime	
COLLEGE DES COMMUNES	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

BENYAHIA Daniel, représenté par M. MORIN

CARLES Joseph, représenté par M. MERONO

Délégués titulaires excusés

ALEGRE Raymond
AREVALO Henri
BELAUBRE Elisabeth
BEYNEY Georges
BRISSONNET Jean-François
CARNEIRO Grégoire
COLL Jean-Louis
COTELLE Thierry
CROQUETTE Martine
DESCLAUX Edmond
DUCERT Claude
ESCOULA Louis

FABRE Jean-Michel
FOURNIER Denis
GARRIC Amapola
GODEC Régis
GOIRAND Philippe
GUILLLOT René
MANDEMENT André
MAURICE Antoine
MARQUIE Bernard
MIGUEL Henri
MIRC Stéphane
MOYET Jean-Louis

ORTEGA Catherine
PARDILLOS José
PY Dominique
RAYNAL Claude
SANCHEZ Francis
SAVIGNY Thierry
SOTTIL Alain
SUAUD Thierry
SYLVESTRE Arlette
VALADIER Jean-Charles
VALETTE François-Régis

Délégués suppléants excusé

ASSEMAT Jean-Jacques
BERAIL Bernard
BOURG Jean-Claude
CASSAGNE Jean-Claude
COMBRET Jean-Pierre

DAUVEL Philippe
ESPIC Xavier
FERRE Christian
GEIL-GOMEZ Sabine
LOIDI Robert

MARTINI Michèle
MOGICATO Bruno
MOIREZ-CHARRON Alain
MORINEAU Christine
SERNIGUET Hervé

Nombre de délégués En exercice : 67

Présents : 34

Votants : 36

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 36

Le comptable du SMEAT est le Receveur de finances de Toulouse municipale. Cette fonction était assurée par M. Patrice BOURRAQUI-SARRE, qui bénéficiait du versement de l'indemnité de conseil, au taux de 100%, en vertu d'une délibération du 14 décembre 2006.

M. BOURRAQUI-SARRE ayant pris sa retraite le 16 septembre 2013, et n'ayant pas encore été remplacé, ses fonctions sont assurées, à titre intérimaire, par M. François OGIER de BAULNY.

Il est proposé de prendre une délibération afin de permettre à M. OGIER de BAULNY de bénéficier, pendant cette période d'intérim, de l'indemnité de conseil dans les mêmes conditions que son prédécesseur (indemnité fixée au taux de 100%), et ce jusqu'à nomination du nouveau Receveur des finances.

Le Comité syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré
Décide

Article 1 :
D'adopter le principe du versement de l'indemnité de conseil au taux de 100%, prévue par l'arrêté ministériel du 16 décembre 1983, à Monsieur François OGIER de BAULNY, faisant fonction de Receveur des Finances de Toulouse municipale, comptable du SMEAT.

Article 2 :
D'inscrire les crédits nécessaires au budget en cours ou sur les lignes correspondantes des exercices suivants.

Reçu à la Préfecture de la Haute-Garonne le 13 février 2014.
L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Président

Pierre COHEN